

Dédicaces

Je consacre ce travail à la mémoire de mon cher père Mebarek, miséricorde d'Allah soit sur lui.

A ma chère mère, ce travail est le fruit de tes sacrifices que tu as consentis pour mon éducation et ma formation.

A mon époux A.karim qu'Allah le protège et mes enfants : Mohamed et Merièm.

A toute ma famille, mes sœurs et mes frères.

Je dédie ce travail pour les futur apprenants et enseignants.

Remerciements

Tout d'abord, nous remercions le Dieu, notre créateur de nos avions donné les forces, la volonté et le courage afin d'accomplir ce modeste travail.

Je voudrais adresser toute ma gratitude à mon directeur de recherche ,Mr ELMESTARI Habib, pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils qui ont contribué à alimenter ma réflexion.

Je remercie également les membres de jury pour l'honneur qu'ils nous ont fait en acceptant de siéger à notre soutenance.

Je tiens à remercier mon mari dont le soutien moral et ses directives.

Je retiens à remercier l'ensemble du staff du département de français, et mes collègues du lycée SADOK Elhadj Naama..

Sommaire

Dédicaces.....	
Remerciements	
Sommaire	
Partie I	10
<i>Chapitre I :</i>	11
La politique linguistique en Algérie	11
1-La politique Linguistique en Algérie :	12
1-2 –Les principes de la politiques linguistique :.....	14
1.2.1.Le principe de territorialité :	14
1.2.2.Le principe d'individualité :	14
<i>Chapitre II :</i>	15
<i>Enseignement du FLE au secondaire en Algérie :</i>	15
Enseignement du FLE au secondaire en Algérie :.....	16
2.1.Le système éducatif en Algérie :	17
2.2.Les réformes du système éducatif en Algérie :	17
2.2.1.La première réforme de1976 :	17
2 .2.2.La deuxième réforme de 2003 :	18
2 .3.Profil d'entrée et le profil de sortie de la 1 ^{er} année secondaire :.....	21
2.3.1Profil d'entrée en 1 ^{ère} Année secondaire :	21
2.3.2.Profil de sortie de la 1 ^{ère} année secondaire :	22
<i>Chapitre III :</i>	23
<i>le rapport entre le programme officiel et le manuel scolaire</i>	23
3.1.Cadre théorique du programme au manuel :	24
3.1.1.Définition du manuel :.....	24
3.1.2. Programme et manuel (Rapport et adéquation) :	25
3.2. Les fonctions du manuel scolaire :	25
3.2.1. Une fonction référentielle :	25
3.2.2. Une fonction instrumentale :	25
3.2.3 Une fonction documentaire :	26
3.2.4. Une fonction idéologique :	26
4 .Les enjeux du choix du manuel scolaire :	26
4.1 Enjeu politique :.....	26
4.2.Enjeu idéologique et culturel. :	26

4.3. Enjeu pédagogique :	27
4.4 Enjeu scientifique :	27
4.5. Enjeu économique :	27
Partie II : Analyse et exploitation pédagogique du manuel du 1 ^{er} AS	28
La structure du manuel de 1 ^{er} AS :	29
2.1. L'organisation du manuel de 1 ^{er} AS :	30
2.2. L'organisation des projets :	31
2.3.L'organisation d'une séquence :	32
2.4.Rôle de l'enseignant face aux documents officiels :	32
Conclusion Générale :	34
Références bibliographiques	37

Introduction Générale

« *On ne peut enseigner à autrui. On ne peut que l'aider à découvrir lui-même.* »

BENBOUZID Boubakeur (ministre de l'éducation nationale jusqu'en 2015), 2005, p.5. citant " *L'approche par compétences dans l'école algérienne* " de, XAVIER Roegiers, Directeur du BIEF, Site Galilée

Dans notre société moderne, l'enseignement/apprentissage s'avère être une pratique très importante dans différents domaines : culturel, politique et économique. L'enseignement/apprentissage occupe une place vénérable dans le système éducatif algérien qui réfléchit beaucoup au meilleur moyen d'enseigner les différentes matières aux jeunes algériens.

De ce fait, comme pour les autres matières, l'enseignement des langues étrangères et du français en particulier est déterminés par des documents officiels élaborés par des experts, des inspecteurs et des enseignants expérimentés pour un apprentissage efficace. Ce sont des documents qui attirent mon attention en leur qualité d'instruments qui précisent la langue à enseigner selon le niveau scolaire, les dispositions et les modalités d'enseignement, il s'agit bien entendu des programmes, des manuels scolaires et des guides de l'enseignant.

Nous sommes d'accord avec aouicha oudjedi-damerdji Lorsqu'elle écrit :
« *Orientation et directives pédagogiques et didactiques imposent au professeur de langue une "prosodie" stricte précisant à qui, quoi, comment enseigner. Ce à quoi il se plie, en principe, au jour et à l'heure !* » OUDJEDI-DAMERDJI. A
« *autopsie de l'enseignement/apprentissage du français en Algérie : les sacrosaintes instructions officielles : posologie, péremption, contre-indication et autres effets secondaires* », université Aboubekr BELKAID-Tlemcen-Algérie, p : 201.

Les enseignants sont toujours à la recherche d'une manière efficace pour développer leurs connaissances et pour tenir compte des besoins et des intérêts des apprenants, en utilisant tous les moyens matériels et pédagogiques disponibles.

Parmi les outils didactiques indispensables dans une classe de langue, nous retenons, le programme distribué par l'éducation nationale, le manuel scolaire qui devrait être élaboré selon le programme et le guide pédagogique appelé aussi, le livre d'accompagnement, qui est un outil jugé comme indispensable et même précieux pour l'enseignant.

Tous ces outils représentent pour les enseignants un riche éventail de connaissances et de pistes à suivre pour un enseignement du français langue étrangère rentable et pertinent.

L'enseignement du français au secondaire est une étape fondamentale afin de développer chez les apprenants des compétences orales et écrites .

L'élève est toujours partant pour apprendre des nouveautés quelques nouvelles expressions. Pour cela l'enseignant doit varier les documents qu'il propose en classe, il doit s'appuyer sur les ressources pédagogiques destinées aux enseignants et aux élèves pour faciliter sa tâche de transmetteur le savoir et le savoir-faire en FLE.

Nous savons tous que les documents officiels offrent aux enseignants en général et aux enseignants de fle³ la sécurité et l'assurance pour présenter un cours fiable et concret, ce sont des supports précis et orienté à l'enseignement/apprentissage à commencer par les textes contenus dans le manuel scolaire appelé par tous « le livre de lecture ». Ce que reprend d'ailleurs, Dalila abadi dans ces propos :

³ _ **FLE** : sigle communément utilisé pour « français langue étrangère »

« Dans la tradition d'enseignement /apprentissage du fle, du moins en Algérie, et au-delà des différents textes officiels qui s'y sont succédés, le didacticien s'appuie sur le texte écrit pour arriver à ses intentions pédagogiques. » ABADI Dalila, *Pouvoir de l'image et signifiante du texte en FLE*, Thèse de Doctorat soutenu le 30.05/2012, université de Batna

pour toutes ces raisons, nous avons opté pour un sujet de recherche qui renvoie « aux enseignants algériens face aux documents officiels » en classe de 1^{ère} année secondaire, car nous voulons cerner et mettre en lumière le comportement et la relation des enseignants algériens face aux documents officiels, nous avons constaté qu'il n'y a pas beaucoup de travaux et de réflexions portant sur ce sujet. C'est dans ce sens que nous nous sommes posé ces deux questions principales suivantes :

- Quelle est l'attitude des enseignants face aux documents officiels ?
- Quelle est la nature du message scientifique diffusé par le manuel scolaire ?

Ces deux problématiques nous conduiront aux questionnements secondaires suivants :

_ Dans quelle mesure le manuel scolaire est-il mis en pratique en classe de 1^{ère} année secondaire ?

_ Quel est son rôle à répondre aux besoins des enseignants dans la réalisation des objectifs éducatifs institutionnels ainsi que son soutien au développement du style éducatif participatif chez l'élève ?

Dans un premier temps et pour orienter notre travail de recherche les hypothèses que nous retenons dans notre enquête seraient :

_ Les enseignants donnent une importance capitale aux documents officiels.

_ le manuel scolaire est toujours respecté en classe de 1AS.

_ Les enseignants de 1AS rencontrent des difficultés pour suivre le programme officiel.

Notre méthodologie de travail consiste à affirmer ou infirmer nos hypothèses. nous avons procédé à une analyse du manuel scolaire de la 1^{ère} AS et la pratique en classe.

Pour mieux organiser notre mémoire nous comptons l'organiser en deux parties, la première partie contenant trois chapitres, la deuxième partie consacrée à la méthodologie:

Notre objectif dans cette recherche est de nous intéresser à l'enseignant algérien, voir ses représentations, ses besoins et dégager ses problèmes concernant les documents officiels s'il y a lieu.

Partie I

Chapitre I :

La politique
linguistique en Algérie

1-La politique Linguistique en Algérie :

Plusieurs définitions renvoient à la *politique linguistique*. Elles diffèrent, mais le but est toujours le même. Elle consiste à définir le statut des langues, plus précisément, une *politique linguistique* et un ensemble des choix conscients concernant les rapports entre langue (s) et vie sociale. La *planification linguistique* est la mise en pratique concrète d'une *politique linguistique*, le passage à l'acte. Autrement dit, le passage d'un acte juridique et administratif, la concrétisation sur tous les plans. Son objectif principal est l'unification nationale d'un pays, rapprochement diplomatiques et orientation de l'économie vers un nouveau secteur.

Henri Boyer définit la *politique linguistique* comme « *l'expression politique linguistique est plus souvent employée en relation avec celle de planification linguistique : tantôt elles sont considérées comme des variantes d'une même désignation, tantôt elles permettent de distinguer deux niveaux de l'action du politique sur la/ les langue(s) en usage à l'acte juridique, voire internationale(s) de considération de choix, de perspectives qui sont ceux d'une politique linguistique* » BOYER H. : 1996, P.23 Sociolinguistique. Territoires et objets, Delachaux et Niestlé, Paris,

On rencontre plusieurs concepts qui renvoient à cette notion citant *politique*, *planification*, *aménagement linguistique* auquel s'ajoute *glottopolitique* (ces termes n'étant pas synonymes). Pour Calvet la *politique linguistique* consiste à déterminer les choix importants en matière d'interactions entre la langue et la société. Il ajoute que ses décisions se matérialisent en pratique par la *planification linguistique*. *L'aménagement linguistique* désigne l'ensemble des interventions visant à la modification des langues en ce qui concerne leur statut et leur corpus. Il s'agit de formes conscientisées, objectives et professionnalisées. En d'autres termes, cette tâche est confiée à des experts qui doivent traduire les décisions politiques prises en haut lieu. Guespin rejette le concept de *politique linguistique* auquel il préfère celui de *glottopolitique*.

L'Algérie se caractérise par une situation linguistique riche et complexe au même temps. Cette complexité fait d'elle une véritable source de recherches. Son champ linguistique se compose fondamentalement de l'arabe classique ou conventionnel pour l'usage de l'officialité, l'arabe dialectal la plus courante est considéré comme la langue de majorité, la langue française utilisée dans le domaine scientifique et technique ainsi l'enseignement supérieur, et le tamazight (le berbère) qui se compose elle-même de plusieurs parlers et des langues locales et régionales.

Dans le paysage linguistique algérien, on désigne le berbère et ses variétés langagières ; et aussi l'arabe dialectal ; comme des langues maternelles et majoritaires, les plus utilisées dans la vie quotidienne, mais ignorées par le discours officiel du pays, contrairement à l'arabe classique qui véhicule l'officialité de l'Etat, mais elle n'est pas pratiquée quotidiennement.

L'Algérie et comme tous pays maghrébin, il a vécu une période de colonisation française dès 1830, ce qui a permis à la langue française d'occuper une place très importante, elle a pu véhiculer même l'officialité du pays durant la période coloniale.

Après l'indépendance de l'Algérie en 1962, l'Etat algérien a adopté une nouvelle politique, une politique d'arabisation, autrement dit, la valorisation de la langue arabe. Pour qu'elle puisse avoir le statut unique d'une langue nationale et officielle du pays, parce que le lendemain de l'indépendance l'administration algérienne est restée complètement francisée. Le but est d'avoir une arabisation totale, dévaloriser le statut de la langue française et éliminer les autres minorités linguistiques existantes en Algérie.

Le champ linguistique algérien est en cours d'évolution et continue toujours d'avoir des changements importants. Le rôle joué par la langue arabe et la langue française tant que langues utilisables dans les multiples domaines (éducation, administration, économie...) d'un côté, et d'un autre côté, l'arabe algérien et le berbère dans la communication quotidienne font de sa situation sociolinguistique un véritable champ de recherche.

1-2 –Les principes de la politiques linguistique :

On peut citer les multiples principes d'une politique du plurilinguisme. Selon Rafael Ninyoles, 'il existe des situations mixtes(es) Rafael Ninyoles, Estructura social y política lingüística, Valence, Fernando Torres, 1975, p207 . (ISBN 84-7366-033-1), chap. 7 (« Tendencias fundamentales de la política lingüística »), p. 149-164

1.2.1.Le principe de territorialité :

Les politiques linguistiques basées sur ce principe, selon lequel l'État est divisé en différentes régions, chacune se caractérise par une langue officielle déterminée (c'est le cas par exemple de la Suisse et de la Belgique).

1.2.2.Le principe d'individualité :

Un ensemble des langues officielles présentent dans un territoire d'un seul État utilisées par l'administration, dans ce cas, chaque citoyen est libre de faire usage et d'être pris en charge par les institutions dans la langue de son choix. L'utilisation de la langue est reliée uniquement à la personne. Ce principe est appliqué au Canada, dont lequel les deux langues français et anglais sont présentent sur son territoire. Les individus ont le choix d'utiliser librement l'une des deux.

Chapitre II :
Enseignement du FLE
au secondaire en
Algérie :

Enseignement du FLE au secondaire en Algérie :

L'enseignement/apprentissage du français en Algérie représente l'une des principales préoccupations dans le domaine de la formation scolaire « *l'école doit permettre la maîtrise d'au moins deux langues étrangères en tant qu'ouverture sur le monde et moyen d'accès à la documentation et aux échanges avec les cultures et civilisations étrangères* » (la loi d'orientation sur l'éducation nationale, chapitre II, article 4, page 3).

Actuellement, l'enseignement/apprentissage de cette langue commence dès la 3^{ème} année primaire jusqu'à la dernière année du cycle secondaire.

Au secondaire, le français est enseigné durant les trois années (1AS, 2AS, 3AS). A ce stade, la finalité de l'enseignement du français ne peut se dissocier des finalités d'ensemble du système éducatif.

Selon les nouveaux programmes de français du secondaire 2008, l'enseignement du français doit contribuer à :

- La formation intellectuelle des apprenants pour leur permettre de devenir des citoyens responsables, dotés d'une réelle capacité de raisonnement et de sens critique.
- Leur insertion dans la vie sociale et professionnelle.
- Sur un plan plus spécifique, l'enseignement du français doit permettre :
- L'acquisition d'un outil de communication permettant aux apprenants d'accéder au savoir .
- La sensibilisation aux technologies modernes de la communication .
- La familiarisation avec d'autres cultures francophones pour comprendre les dimensions universelles que chaque culture porte en elle .
- L'ouverture sur le monde pour prendre du recul par rapport à son propre environnement, pour réduire les cloisonnements et installer des attitudes de tolérance et de paix. Programme de français 2AS(2006)

Dans cette perspective, les objectifs de l'enseignement du français est de développer les savoir-faire de l'apprenant en visant une certaine autonomie dans les activités langagières, à faire de l'élève un utilisateur

autonome du français et de le doter d'un instrument qu'il pourra utiliser dans sa formation supérieure, professionnelle, sa vie quotidienne et dans la société.

2.1.Le système éducatif en Algérie :

Le système éducatif algérien est un système d'essence nationale, de choix républicain, à travers ses orientations fondamentales, ses finalités et ses modes d'organisation démocratiques et populaires. C'est un système qui est adapté aux besoins et aux attentes de la société, dans un strict esprit d'équité. Il prône la gratuité de l'enseignement, sans distinction de sexe, d'origine sociale et de conditions économiques.

2.2.Les réformes du système éducatif en Algérie :

2.2.1.La première réforme de 1976 :

C'est en 1970, à la suite de l'amorce de la rupture avec le système éducatif hérité de la colonisation que la période des réformes du système d'éducation/formation en liaison avec le projet de développement économique et social, s'est mise en place. La scolarité est alors organisée en Années Fondamentales (A.F.) et en Années secondaires (A.S). La dénomination « fondamentale » a été mise en place par l'ordonnance du 16 avril 1976, n° 76-35 qui stipule que le cycle fondamental comprend neuf années de scolarité obligatoire. Ce cycle comprend le cycle primaire qui compte six années à l'issue desquelles les élèves passent l'examen de sixième et le cycle moyen comptant trois années. Au bout de la neuvième année de scolarité, les élèves passent l'examen du Brevet d'enseignement fondamental (B.E.F.) qui leur donne droit au passage au cycle secondaire.

Le cycle secondaire propose deux orientations, un enseignement général et un enseignement technique comptant chacun trois années, à l'issue duquel les élèves passent l'examen du baccalauréat qui clôt le cycle scolaire. Cependant, quelle que soit l'orientation (générale ou technique), le cycle fondamental impose une formation scolaire générale commune.

L'école fondamentale à orientation polytechnique oblige donc à redéfinir l'enseignement du français qui était la langue d'enseignement des différentes disciplines scolaires. Le français devient langue étrangère au même titre que l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien et le russe ; langues enseignées dans le système scolaire.

Le principal objectif de l'enseignement du français dans cette réforme est de développer la compétence linguistique permettant l'accès à l'information scientifique et

technique et visant « à doter les élèves d'un ensemble d'aptitudes linguistiques et intellectuelles qui leur permettent, au terme de l'enseignement moyen, l'accès à la

documentation de type scientifique, orale ou écrite » Circulaire du 17 octobre 1976, n° 382-30, p. 353.. L'accent est donc mis sur la langue scientifique et technique, présentée comme étant « *une langue précise et sobre* » qui permettra aux élèves de « *décrire avec objectivité et de communiquer avec fidélité le résultat de leurs observations, de traduire, d'interpréter des messages graphiques ou sonores à caractère scientifique et technique* » Ibid., d'où l'évacuation de la littérature, les textes littéraires retenus ne sont plus que de simples supports destinés à favoriser l'acquisition de la langue. Un peu comme si l'élève n'était appelé à communiquer en français que dans le domaine technique ou scientifique.

Dans les pratiques de la classe, il s'agit surtout de développer les compétences de compréhension et d'expression en français. La méthodologie retenue est celle des méthodes audio-visuelles qui accordent la primauté à l'oral. Des points de langue sont énumérés, ils doivent être travaillés au moyen d'exercices structuraux.

Les objectifs et les contenus des programmes consignés dans les documents officiels, émanent de la Direction de l'Enseignement Fondamental du Ministère de l'Education pour les cycles primaire et moyen, et de la Direction de l'Enseignement Secondaire du dit Ministère, pour le cycle secondaire.

Dans les années 1990 , à la faveur de certains facteurs internes tels que l'avènement du pluralisme politique , l'abandon de l'économie dirigée ,l'instauration progressive de marché ,....et d'autres facteurs externes tels que la mondialisation de l'économie ,le développement rapide des connaissances scientifiques et technologiquesla réforme du système éducatif algérien est devenue une nécessité.

2.2.2.La deuxième réforme de 2003 :

Dix ans plus tard, le pays est en état de réforme institutionnelle, il est question de réformer une nouvelle fois le système éducatif. Une nouvelle loi d'orientation sur l'éducation est envisagée au Ministère de l'Education. Ce texte de loi vise à introduire des modifications essentielles à la loi n° 76-35 du 16 avril 1976 relative à l'organisation du système éducatif. Les décrets présidentiels n° 2000-101 et 2000-102 datés du 9 mai 2000 portent sur la création de la commission de la réforme du système éducatif, le Conseil Supérieur de l'Education est créé.

La commission pose au préalable le fait qu' « *une politique des langues étrangères sérieuse est souhaitable, et doit être mise en place dès que possible, notamment dans le système éducatif. Elle aura pour finalités de redonner aux langues étrangères la*

place qui doit être la leur, comme supports incontournables pour l'accès à la science, à la technologie et à la culture mondiale. » Rapport de la commission p. 23.

Ainsi, les membres de la commission soulignent que « *pour des raisons historiques, sociales et économiques* » Rapport de la commission p. 26 et « *pour sa forte présence dans l'environnement linguistique des élèves* » Ibid, p. 24., le français est la première langue étrangère, et l'anglais sera la deuxième langue étrangère.

Les nouveaux enjeux socio-éducatifs, tributaires d'enjeux et de contraintes socio-économiques, mettent l'accent donc sur l'apprentissage des langues étrangères à des fins de mobilité culturelle et professionnelle. Compte tenu de ces enjeux, le futur usager de la langue étrangère devra réinvestir à court, à moyen et à long terme les acquis dans toute forme de communication. Il sera alors évalué dans ses compétences linguistiques mais également dans ses capacités à communiquer en contexte bi ou multiculturel avec des partenaires étrangers par la structure qui l'emploiera comme médiateur et négociateur d'un projet. L'apprentissage de la langue s'inscrit donc dans une logique de marché, entraînant un processus d'offre et de demande dans la formation, dépendant pour une large part des besoins et des enjeux économiques et politiques, à l'échelle nationale et internationale.

La question des langues étrangères dans le cycle secondaire a fait l'objet de remarques très importantes de la part des membres de la commission, eu égard aux observations des enseignants universitaires quant au niveau requis des étudiants en langues étrangères. Ces derniers doivent être dotés d'une véritable compétence en français et en anglais, d'où l'objectif primordial est d'améliorer l'enseignement des langues étrangères dans le secondaire. La prise en charge sérieuse de l'intensification de l'enseignement des langues étrangères à l'université devra de même concerner toutes les filières. Mais il a fallu attendre janvier 2005,

pour voir la publication du nouveau programme de français de la 1ère année du cycle secondaire.

Outre la nécessité de revoir les contenus et les programmes de l'enseignement des langues étrangères dans le secondaire, les membres de la commission préconisent d'enseigner les disciplines scientifiques (les mathématiques, la physique et la chimie) en français (enseignées jusque-là en arabe) ; et de doter les élèves, dans le cycle moyen

La réforme de 2003 s'inspire des résultats de recherches mettant en avant le paradigme socioconstructiviste. Ce paradigme induit la nécessité de passer de la logique

d'enseignement à la logique d'apprentissage pour viser le développement, chez l'élève, de compétences transférables dans différents contextes. Des travaux de recherche les plus récents, la réforme a retenu les concepts de contexte, de curriculum et de compétences. En effet, les connaissances, tout comme les compétences, s'élaborent en contexte, plus précisément dans celui de situations éducatives variées à l'intérieur

desquelles les élèves construisent leur savoir. Le concept de situation éducative est essentiel dans le sens où l'enseignement ne porte plus sur des contenus disciplinaires décontextualisés. Le second concept est celui de curriculum¹, concept majoritairement adopté dans la recherche en éducation au niveau international. Le curriculum, en effet, va au-delà des seuls contenus normés dans les textes officiels pour embrasser l'ensemble des éléments qui concourent au parcours de l'élève : les supports pédagogiques, les pratiques des enseignants, les cadres organisationnels et sociaux de déroulement de l'apprentissage ainsi que les procédures d'évaluation. Benamar, A. (2009), « Les nouveaux programmes de sciences de la nature et de la vie : quelles problématiques (...) »

1- La notion de curriculum, est aujourd'hui préférée à celle de programme d'études pour définir le système (...)

2.3. Profil d'entrée et le profil de sortie de la 1^{er} année secondaire :

Il est important pour nous de noter pour commencer ce que la commission des programmes précise à ce sujet :

Le nouveau programme de français pour le secondaire s'inscrit dans le cadre de la refonte du système éducatif. L'amélioration qualitative de ce dernier doit se réaliser par la prise en compte des transformations que connaît notre pays et celles que connaît le monde (mondialisation des échanges commerciaux, développement vertigineux des technologies de l'information et de la communication etc.) Commission nationale des programmes. Français 1^{ère} AS, janvier 2005, p. 03..

De ce fait, l'école algérienne doit mobiliser des stratégies et des outils afin de former des apprenants (futurs citoyens) capables de communiquer à l'écrit et à l'oral en FLE. Pour cela, quelles seront les compétences (orales) que l'apprenant devrait avoir en entrant à ce niveau ? Et quelles seront les compétences programmées à la sortie de ce niveau ?

L'objectif terminal d'intégration (pour le cycle secondaire) que l'élève capable de produire un discours écrit/oral d'une vingtaine de lignes (...) relatifs à une situation problème de la vie sociale en respectant les contraintes de la situation d'énonciation et en s'impliquant nettement (discours marqués par la subjectivité). cf. Programme 1^{er} AS, page 06, édition 2005

2.3.1 Profil d'entrée en 1^{ère} Année secondaire :

- **A l'oral :** l'élève capable de :
- ✓ Distinguer le texte argumentatif du texte narratif, descriptif ou explicatif,
- ✓ Reformuler un court énoncé narratif, descriptif ou explicatif,
- ✓ Produire un court énoncé narratif, descriptif, explicatif ou argumentatif,
- ✓ Etayer une argumentation à l'aide d'arguments, d'exemples et d'explications,

- **A l'écrit : en lecture, l'élève capable de :**
- ✓ Distinguer le texte argumentatif des autres types de textes ;
- ✓ Retrouver à l'intérieur d'un texte argumentatif les énoncés narratifs, descriptifs, explicatifs,
- ✓ Interpréter une image pour en dégager la visée argumentative,

- **En production, l'élève est capable de :**
- ✓ Rédiger une lettre pour convaincre,
- ✓ Etayer un texte argumentatif à l'aide d'arguments ;d'exemples et d'explications,
- ✓ Insérer un passage argumentatif sous forme de dialogue dans un récit,
- ✓ Traduire une image en énoncé argumentatif.

2.3.2.Profil de sortie de la 1^{ère} année secondaire :

les élèves ,au terme du cursus, auront :

- ✓ Acquis une maîtrise de la langue pour leur permettre de lire et de comprendre des messages sociaux ou littéraires ,
- ✓ Utilisé la langue dans des situations d'interlocution pour différents buts en prenant en compte les contraintes de la vie sociale ,
- ✓ Exploité efficacement de la documentation pour la restituer sous formes de résumés ,de synthèses de documents ,de comptes rendus ;de rapports,
- ✓ Adopté une attitude critique face à l'abondance de l'information offerte par les médias.

Le profil de sortie c'est arriver au bout de la formation. Pour rendre l'élève capable de ...il me faut un profil d'entrée, donc le profil c'est les capacités avec lesquelles l'élève se présente en début de formation et qui peuvent lui permettre d'entamer les programmes nouveaux pour évaluer et arriver au profil de sortie prévu

Le profil de sortie de cette année devient le profil d'entrée de l'année prochaine

Chose que l'on peut remarquer dans les programmes officiels :le profil de sortie de la 1^{ère} AS devient d'entrée de la 2^{ème} AS et le profil de sortie de la 2^{ème} AS devient le profil d'entrée de la 3^{ème} AS.

Alors l'enseignant doit connaître le profil de sortie et s'assurer que le profil d'entrée est acquis .

Chapitre III :
le rapport entre le
programme officiel et
le manuel scolaire

3.1.Cadre théorique du programme au manuel :

En dépit du développement rapide des technologies de l'information et de la communication dans la société contemporaine, le livre continue à jouer un rôle irremplaçable et constitue un des enjeux majeurs en tant que vecteur de l'humanisme, source de diffusion de connaissances et véhicule de l'imaginaire de l'homme.

La problématique du livre en général et du manuel scolaire de français en particulier est d'une importance capitale pour le développement de la culture et de l'efficacité des systèmes éducatifs.

Cependant, la disponibilité de manuels scolaires pertinents, de bonne qualité (contenu et forme) et à un prix abordable, a une incidence sur les résultats des apprentissages. Mais l'efficacité de ce matériel d'enseignement est essentiellement liée à l'usage qu'en font les enseignants.

3.1.1.Définition du manuel :

S'il faut définir le manuel scolaire (dont le problème de définition est posé en amont), nous adoptons ce que François Richaudeau présente en 1979 : « ce doit être d'abord en évitant toute qualification formelle ou restrictive. On peut alors avancer qu'un manuel est un matériel imprimé, structuré, destiné à être utilisé dans un processus d'apprentissage et de formation concerté. Ce qui s'applique aussi bien à un atlas qu'à un dictionnaire, une encyclopédie, un manuel scolaire proprement dit, d'apprentissage de la lecture, de mathématiques, de sciences, de littérature, de langue, etc. »

Dans les classes de langues vivantes, les supports d'apprentissage ont depuis longtemps pris la forme d'ouvrages reliés que l'on nomme aujourd'hui « manuels ». Avec ou sans image, en noir et blanc ou en couleur, ces manuels sont devenus des éléments essentiels des processus d'apprentissage, mais également des méthodes d'enseignement. Si on veut définir ce qu'est le manuel, avant tout, il faut expliquer d'où vient ce terme. Manuel vient du latin *manualis*. C'est un adjectif du substantif *manus* ce qui signifie *main* en français. On peut donc dire que ce terme signifie : « *qu'on tient dans la main* ». ROBERT, Jean-Pierre, 2002, p. 104 « *Dictionnaire pratique de*

didactique du FLE », Paris : Orphys, Pour terminer le volet des définitions, à son tour, Christine TAGLIANTE affirme par ces propos «les manuels sont des recueils de documents et d'activités qui se rapportent en principe à une méthodologie donnée.» TAGLIANTE. Christine, 1994, « *la classe de langue* », paris : CLE international

3.1.2. Programme et manuel (Rapport et adéquation) :

Programmes et manuels sont intimement interdépendants et pourtant bien distincts. Les programmes sont décidés par le Ministère de l'Education Nationale et soumis à la main mise de l'autorité politique du pays.

Ce sont des inventaires des savoirs à enseigner et des savoir-faire attendus des apprenants. Ils les détaillent et déclinent en séquences de "cours" pour toute l'année scolaire ; ils proposent les activités, les illustrations, les documents, les exercices nécessaires à une bonne compréhension et un bon entraînement des élèves.

Les auteurs et éditeurs de manuels vont aider les enseignants à les mettre en œuvre : ils leur confèrent un sens et un contenu scientifique, les éclairent d'un point de vue didactique et les organisent en séquences de cours. Ainsi, ils donnent "chair" au "squelette" du programme.

Un programme c'est l'ensemble des activités d'apprentissage qui constituent les études. Il aide d'entraîner les enseignants à reconnaître le mode de leur organisation, à retrouver le système des objectifs et à les relier aux autres composantes (contenus, activités, méthodes...).

3.2. Les fonctions du manuel scolaire :

Le manuel scolaire exerce quatre fonctions principales :

3.2.1. Une fonction référentielle : étroitement liée avec les programmes officiels qui les traduit en termes de contenus éducatifs ainsi qu'aux finalités assignées à tout le processus éducatif.

3.2.2. Une fonction instrumentale : se justifiant par la mise en exergue du contenu effectif que les programmes sous-tendent. Le manuel sert de porte folio incluant la méthode, les exercices et/ou activités vers une acquisition de compétences et l'appropriation du savoir.

Partant du fait que le manuel scolaire est un instrument/outil, il sert d'apport pratique dans l'exploration du domaine des connaissances de manière à consolider les acquis et à en découvrir d'autres.

3.2.3 Une fonction documentaire : si l'on considère que le manuel scolaire est une banque de données et présente par là même une variété de documents (audiovisuels, bandes dessinées, textes authentiques, etc.) quitte à développer chez l'apprenant le sens de l'observation, de la déduction et à retrouver son autonomie pour construire son savoir.

Citer une telle fonction du manuel scolaire, c'est dire le rôle des documents textuels et iconiques qui développent chez l'apprenant l'esprit critique du fait qu'il sera amené à les confronter par rapport à sa réalité sociale.

3.2.4. Une fonction idéologique : véhiculaire d'une culture ciblée et de quelques valeurs nationales et identitaires. En effet, le manuel scolaire a, de tout temps, été le revers de la médaille, le miroir idéologique (du fait qu'il est toujours soumis à l'aval des pouvoirs politiques) qui vise à conserver une certaine doctrine appartenant au patrimoine culturel national.

4 .Les enjeux du choix du manuel scolaire :

4.1 Enjeu politique :

Les manuels scolaires constituent une panacée vers la formation des apprenants à la citoyenneté. Le manuel scolaire traduit les lignes directrices d'un programme qui rend bien compte d'une politique éducative spécifique liée au contexte politique de notre pays. D, TAMGNOUE (2002) le montre dans son intervention en disant que :*"Le manuel scolaire devient ainsi le garant de l'égalité des chances, l'outil de formation de la conscience citoyenne"* D. TAMGNOUE, L'enseignement du français et les outils didactiques. Le manuel scolaire en question (s), actes du 1^{er} congrès de l'Association des Enseignants de Français du Cameroun, 19

4.2.Enjeu idéologique et culturel. :

Le manuel scolaire est censé être conçu en respectant les valeurs morales et sociales fondées sur le patrimoine national éthique bien que culturel.Ceci dit, le

manuel scolaire doit bannir tout préjugé ou stéréotype, favoriser la découverte sociale et mondiale et s'ouvrir à la diversité et à la richesse de la culture mondiale. En effet, il serait préjudiciable de veiller à la neutralité de la pensée de l'apprenant et ce, en l'éloignant de toute tendance (religieuse, idéologique, raciste, etc.) visant à lui inculquer des prises de positions qui ne seront que des obstacles paralysant sa progression normale à acquérir de nouvelles connaissances.

4.3. Enjeu pédagogique :

Le Manuel scolaire vient apporter son consentement aux programmes définis préalablement. Remplissant la fonction d'être un lecteur fidèle du programme, il se veut par là même, le vecteur d'une somme de connaissances et de savoirs répartis en terme de contenus d'apprentissage et obéissant à une cohérence et à une progression.

4.4 Enjeu scientifique :

Le manuel scolaire propose un canevas vers une vision réaliste des événements réels qui font le monde d'aujourd'hui et en relation avec le vécu quotidien de l'apprenant. La qualité et l'efficacité des documents- textes proposés doivent permettre à l'apprenant de construire sa propre pensée quant à un éventuel jugement (une critique) relatif aux grandes questions contemporaines et aux différentes mutations que connaît la scène internationale.

4.5. Enjeu économique :

De l'élaboration jusqu'à la diffusion, le manuel scolaire obéit au paramètre de la commercialisation (prix). L'enjeu est important si l'on prend en compte le pouvoir d'achat des parents et la situation économique du pays. Donc, le manuel scolaire (convoité par les parents et les apprenants et recommandé par l'institution) doit faire l'objet, en plus de la qualité et de la fiabilité, d'une réelle négociation concernant les modalités d'acquisition et de disponibilité.

Partie II : Analyse et
exploitation
pédagogique du
manuel du 1^{er} AS

La structure du manuel de 1^{er} AS :

La structure du manuel est étudiée pour proposer à l'enseignant des outils d'animation de cours, selon une progression pédagogique déjà validée par les enseignants-auteurs et par les didacticiens auprès d'autres enseignants.

De plus, l'enseignant dispose, avec chaque manuel, d'un livre ou guide du maître : plus ou moins dense selon la discipline et le niveau. Il peut être un véritable mode d'emploi du manuel et permet d'exploiter toutes ses ressources. C'est aussi un outil susceptible d'actualiser la formation théorique de l'enseignant et d'alimenter sa réflexion didactique.

Le manuel a été conçu pour permettre une construction active des compétences à l'oral, en lecture et en écriture ; ainsi l'apprenant peut

- dire et lire pour mieux écrire,
- écrire pour mieux lire,
- repérer et manipuler des points de langue pour les réinvestir en lecture et en production écrite.

2. Conception pédagogique du manuel de 1^{er} AS :

Le cycle secondaire n'est qu'une continuité et une poursuite d'un processus d'apprentissage qui vise à installer d'autres compétences à côté de celles qui ont été installées et acquises par les apprenants dans les cycles précédents. En passant d'un niveau à un autre, le français comme matière enseignée au lycée, dans les différentes filières et niveaux, a marqué une progression dans les programmes de différents manuels. Les enseignants sont condamnés à suivre strictement la progression du programme lors de la situation d'apprentissage parce que le ministère de l'éducation nationale fixe conformément le dispositif d'enseignement c'est à dire ce que l'enseignant doit présenter comme savoirs et savoir-faire tout au long de l'année scolaire, de chaque niveau, de la première année à la terminale. *"L'usage des manuels scolaires dans les classes continue d'être problématique. Objets de négociations infinies dans les conseils d'enseignement, symptômes d'un savoir pléthorique ou contradictoire, complexes ou trop elliptiques dans leur mode d'accès aux notions enseignées, les manuels sont souvent jugés un mal nécessaire mais un mal quand même par leurs principaux utilisateurs, les élèves comme leurs professeurs... Il semble que l'utopie des classes sans manuels se soit quelque peu affaiblie"* C. MASSERON, juin 1994 "Présentation, Pratiques des manuels" in *Pratiques*, n°82,

2.1. L'organisation du manuel de 1^{er}AS :

Le manuel scolaire est un ensemble structuré qui intègre tous les apprentissages dans des projets pédagogiques.

Au premier coup d'œil le manuel de français de la première année secondaire, nous semble mystérieux. La première de couverture est de couleurs sombres. Il y a une photo d'un pont qui nous fait penser à celui de saint-martial (Limoge-France). Elle représente la culture française. En haut de la page figure l'en-tête officielle : «*la république algérienne démocratique, ministère de l'éducation nationale*» en caractère arabes et au couleur noire, puis le mot «*français*» en script et au couleur blanche sur un ruban bleu. Enfin, y a le chiffre un (1) en bleu, au-dessous duquel est écrit

«*Première année secondaire*» au couleur noir. La deuxième de couverture est de couleur bleue, au-dessous y figure une bande blanche aux quadrillages rouges et verts rappelant les couleurs de drapeau algérien. Cependant, nous ne pensons pas que les élèves vont y faire attention. Pour relier ainsi l'apprenant de manière récurrente avec sa patrie. On trouve à l'intérieur le sigle de l'édition (ONPS)¹ aux couleurs déjà citées, ses décrets écrits en arabe et au couleur noir, enfin y a le prix de vente écrit lui aussi en arabe et qui est de 190,00 DA.

C'est un manuel de 191 pages, ce qui a attiré notre attention c'est l'intégration de l'exercice n° 12 qui n'a pas de numéro de page, il est écrit à la dernière page avec les droits d'édition de l'ONPS. Il est préférable d'ajouter une autre page (192) pour intégrer cet exercice afin de donner un produit de qualité aux apprenants.

Les auteurs de ce manuel sont K, Djilaia (IEF), A, Boultif (PES), A, Lefsi (PES). Il est édité par l'office national des publications scolaires (ONPS)

¹-ONPS : sigle qui renvoie à **office national des publications scolaire**

2.2. L'organisation des projets :

Le programme de 1^{ème} AS englobe Trois projets qui se réalisent à partir d'un ensemble de séquences que contient chaque projet. Ces séquences visent à installer des compétences bien définies, et elles sont mentionnées dans le sommaire « *et chaque chapitre commence par une évaluation diagnostique qui consiste à mesurer ce que les apprenants savent déjà par rapport à l'apprentissage visé avant même de rentrer dans cet apprentissage* ». Jilali Keltoum, IEF, RéaliGuide du professeur 1^{ère} année secondaires, L'office National des Publications Scolaires ,

Le sommaire :

❖ -Projet 1 : Réaliser une campagne d'informations à l'intention des élèves du lycée.

-Objets d'étude et thèmes : *1-La vulgarisation scientifique* (p.5 à 66), la communication, l'environnement, la ville.

- ✓ Séq1 : Contracter des textes (p. 5 à 25).
- ✓ Séq2 : Résumer à partir d'un plan détaillé (p. 26 à 42).
- ✓ Séq3 : Résumer en fonction d'une intention de communication (p. 43 à 59).

2-L'interview (p. 67 à 96) ,Les métiers

- ✓ Séq1 : Questionner de façon pertinente (p. 67 à 81).
- ✓ Séq2 : Rédiger une lettre personnelle (p.81 à 91).

❖ -Projet 2 : Rédiger une lettre ouverte à une autorité compétente pour la sensibiliser à un problème et lui proposer des solutions.

➤ -Objets d'étude et thèmes : *Le discours argumentatif.*(les loisirs)

- ✓ Séq1 : Organiser son argumentation (p.97 à 108)
- ✓ Séq2 : S'impliquer dans son discours (p.109 à 117)

❖ Projet 3 : Ecrire une petite biographie romancée :

➤ **Objets d'études et thèmes : 1- Le fait divers** (p.121 à 150) , La sécurité ,Les transports.

- ✓ Séq1 : Relater objectivement un évènement (p.121 à 153).
- ✓ Séq2 : S'impliquer dans la relation des évènements (134 à 143).

2-La nouvelle (151 à 192) ,L'homme et la mer.

- ✓ Séq1 : Organiser le récit chronologiquement (p.151 à 165)

Partie II : Analyse et exploitation pédagogique du manuel du 1^{er} AS

- ✓ Séq2 : Déterminer des forces agissantes (p. 166 à 170)
- ✓ Séq3 : Enrichir le récit par des énoncés descriptifs et des « dire » (p.171 à 188)

2.3.L'organisation d'une séquence :

Activité1	Evaluation diagnostique Explication de l'intitulé du projet+négociation+P E au départ
Activité2	Compréhension et Production orale
Activité3	Compréhension de l'écrit
Activité4	Compréhension de l'écrit
Activité5	Compréhension de l'écrit
Activité6	Compréhension de l'écrit(Langue)
Activité7	Compréhension de l'écrit(Langue)
Activité8	Compréhension de l'écrit(Préparation à l'écrit)
Activité9	Production de l'écrit
Activité10	Compte rendu de la production+correction collective
Activité11	Remédiation
Activité912	Poésie

2.4.Rôle de l'enseignant face aux documents officiels :

Tous les pays cherchent à améliorer la qualité de leur niveau scolaire et seulement le corps enseignant, le ressort le plus précieux qui est mis en valeur pour répondre efficacement aux besoins éducatifs de l'apprenant.

Aujourd'hui, le rôle de l'enseignant n'est plus comme au paravent, transmettre des savoirs pour transmettre, mais de former et agir lors des séquences d'apprentissage pour bien amener l'apprenant à réaliser ses objectifs.

Même si nous savons *qu'avec les théories d'apprentissage, le rôle de l'enseignant s'est passablement modifié. En effet, il consiste désormais à aider l'élève à construire ses connaissances, à devenir un apprenant stratégique.* (Dole, Duffy, Roehler et Pearson, 1991, cités par Georgette

GOUPIL, Guy LUSIGNAN). » _ G.GOUPIL, G. LUSIGNAN, 1993, « *Apprentissage et enseignement en milieu scolaire* », Gaëtan Morin, éditeur, Canada.

Ainsi, «L'enseignant est animé de projets d'enseignement et d'apprentissage d'un certain contenu souvent inclus dans une discipline scolaire et défini dans les programmes scolaires.» JONNAERT Philippe, VANDER BORGHT Cécile, DEFISE Rosette, DEBEURME Godelieve, SINOTTE Stéphane, 2002 « *Créer des conditions d'apprentissage* », De Boeck, Belgique.

« Le manuel reste toujours la référence inévitable à plusieurs aspects pour l'enseignant et l'enseigné, il est tellement important que l'enseignant ne peut se débarrasser de lui. Il représente pour lui ce qui reste lorsqu'on a tout oublié. C'est un outil de référence, c'est un support fiable qui permet de compléter un cours mal pris ou de clarifier une leçon mal comprise » MAURIE. Fabia, 1992, « *les langues vivantes à l'école* », Syros-alternative.

L'enseignant est incapable de tout identifier car il a besoin d'une ressource crédible comme aide, c'est le seul allié qui tente répondre aux besoins des enseignants et les apprenants.

Quel que soit le degré des savoirs des enseignants, le programme officiel reste le seul appuie qui lui apporte de la garantie dans la démarche des leçons.

Conclusion Générale :

Conclusion Générale :

A la lumière de tout ce que nous avons vu à travers les chapitres constituant ce travail, nous devons retenir que le document officiel est un autre langage pour l'enseignant, car sans cet outil il est infiniment difficile de rendre la situation d'enseignement/apprentissage accessible.

Notre étude nous a permis de prouver que les documents officiels sont les seuls appuis qui permettent à un enseignant la compréhension de ce qu'il doit assurer et la bonne démarche qu'il doit suivre,

Ce sont des documents indispensables en classe de FLE car ils procèdent à la structure des savoirs des enseignants et des apprenants et occupent toujours une place importante dans la mission d'enseignement.

Nous nous sommes intéressées à la présentation du manuel scolaire de 1^{ère} AS afin de montrer leurs place et rôles par rapport aux objectifs cibles.

A partir de cette étude comparative entre le document officiel et le manuel scolaire et le degré de leur pratique en classe, nous avons pu montrer l'importance des documents officiels, et en même temps exposer les difficultés que rencontrent les enseignants face à ces derniers. Ainsi nous avons remarqué que chaque année le ministère exige de nouvelles progressions annuelles dont les intitulés des projets et des séquences sont complètement changés.

Concernant le manuel de français, nous avons constaté qu'il est toujours employé dans la classe de la 1^{ère} AS (lettres et/ou tronc commun science); c'est l'outil incontournable car il remplit différentes rôles : il enrichit et facilite la maîtrise de la langue française mais qu'il ne permet pas à l'apprenant de FLE de circuler dedans avec facilité.

Personne n'ignore l'importance des « manuels, programmes, guides » mais selon notre analyse, nous pouvons dire que certains enseignants pensent toujours, qu'ils sont condamnés à suivre aveuglement les documents officiels, sans aucune liberté de mouvements face au terrain

A travers cette présentation, il nous a semblé nécessaire de laisser une certaine ouverture aux enseignants face aux documents officiels dans le but de prendre en compte les besoins de sa classe.

À la fin de ce modeste travail qui porte sur « le manuel scolaire entre les directives officiels et la pratique en classe », disons que le terrain d'enseignement présente une autre réalité car il est infiniment dur le public est différent de ce qu'on croit, chaque classe étant unique et rien ne se passe comme prévu.

Conclusion Générale :

En ce sens, est-il possible qu'un jour le système éducatif libérera l'enseignant de ces directives pédagogiques en lui proposant un éventail de manuels et des orientations plus souples pour qu'il puisse choisir lui-même ce qui correspondrait à telle ou telle classe?

Références bibliographiques

I-Ouvrages :

- ❖ BENBOUZID Boubakeur (ministre de l'éducation nationale jusqu'en 2015) ,2005, p.5
- ❖ . Benamar,A. « Les nouveaux programmes de sciences de la nature et de la vie : quelles problématiques ?, (2009), »
- ❖ BOYER H. : 1996, P.23 Sociolinguistique. Territoires et objets, Delachaux et Niestlé, Paris,
- ❖ C. MASSERON, juin 1994"Présentation, Pratiques des manuels" in *Pratiques*, n°82,
- ❖ D. TAMGNOUE, L'enseignement du français et les outils didactiques. Le manuel scolaire en question (s), actes du 1^{er} congrès de l'Association des Enseignants de Français du Cameroun, 19
- ❖ G.GOUPIL, G. LUSIGNAN, 1993, « *Apprentissage et enseignement en milieu scolaire* », Gaëtan Morin, éditeur, Canada.

- ❖ Jilali Keltoum,IEF,RéaliGuide du professeur 1ere année secondaires, L'office National des Publications Scolaires ,
- ❖ Hassani ,Zohra, *La réforme du système éducatif en Algérie : quels changements dans les pratiques des enseignants ?*,Insanyat n°3,60-61,Avril-Septembre 2013,p.11-27
- ❖
- ❖ MAURIE. Fabia, 1992, « *les langues vivantes a l'école* », Syros-alternative.

- ❖ OUDJEDI-DAMERDJI. A « *autopsie de l'enseignement/apprentissage du français en Algérie : les sacro-saintes instructions officielles : posologie, péremption, contre-indication et autres effets secondaires* », université Aboubekr BELKAID-Tlemcen-Algérie, p : 201.
- ❖ Rafael Ninyoles, Estructura social y política lingüística, Valence, Fernando Torres, 1975, p207 . (ISBN 84-7366-033-1), chap. 7 (« Tendencias fundamentales de la política lingüística »), p. 149-164
- ❖ ROBERT, Jean-Pierre, 2002, « *Dictionnaire pratique de didactique du FLE* », Paris p. 104,

II-Thèses et mémoires :

- ❖ ABADI Dalila, *Pouvoir de l'image et signification du texte en FLE*, Thèse de Doctorat .soutenu le 30.05/2012, Université de Batna
- ❖ HAMMA Sanna, *Analyse des supports du manuel scolaire, Mémoire de Master* . 2015 / 2016 ,Université Abderrahmane MIRA,Bejaia
- ❖ HOUBAD Amina,*Lecture du programme de 1^{ère} année secondaire,Le Manuel scolaire ,Mémoire de fin de formation.2010/2011,Institut de Formation d'Enseignant,BENACHENHOU Abdel-hamid,ORAN*
- ❖ MESSAOUDI Nassima, *Politique linguistique et glottopolitique en Algérie de 1963 à 2016,Mémoire de Master. 2015/2016,Université Abderrahmane Mira de Bejaïa*

III-Annexes :

- ❖ (la loi d'orientation sur l'éducation nationale, chapitre II, article 4, page 3).
- ❖ *Commission nationale des programmes. Français 1^{ère} AS*, janvier 2005, p. 03..
- ❖ Circulaire du 17 octobre 1976, n° 382-30, p. 353.
- ❖ Le manuel scolaire de la 1^{ère} AS
- ❖ Rapport de la commission de la réforme du système éducatif, p. 23

IX-Sitographies :

- ❖ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Enseignement>. Consulté le 13/02/2020
- ❖ <https://slideplayer.fr/slide/1290411/>
- ❖ <http://dspace.univ.msila.dz:8080/xmlui/bitstream/handle/123456789/16276/fr85-2019.pdf?sequence=1&isAllowed=y>.Consulté le 20/04/2020
- ❖ <http://dspace.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/10240/1/chaif-imen.pdf>.Consulté le 12/02/2021

Ministry of Higher Education an Scientific Research

المركز الجامعي -صالحي أحمد- النعامة - Nâama – Salhi Ahmed – University Center

Institut de lettres et de Langues
Département des langues Etrangères
Filière de langue française

***Mémoire de fin d'études en vue de l'obtention du diplôme
de Master de langue française***

***Option : Didactique des langues étrangères
Intitulé***

***Le manuel scolaire en Algérie, entre directives officielles et
pratiques de classe: Analyse du manuel scolaire de 1AS.***

Présenté par : HOUBAD Amina

Sous la direction du Dr EL Mestari Habib

Membres du Jury

Président : **Pr FARI BOUANANI Gamal Elhak**, Professeur, C.U. Nâama

Rapporteur : **Dr. EL MESTARI Habib**, Maitre de conférences "A" C.U.Nâama

Examineur : **Pr BRAIK Saadane**, Professeur, C.U. Nâama